

INVITATION A L'ASSEMBLEE GENERALE**67150 OSTHOUSE****Salle des Sports - Rue Looch****Le Vendredi 13 février 2026 à 19h** Accueil à partir de 18 h**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'Assemblée Générale.
2. Adoption du PV de l'AG du 21 février 2025.
3. Rapport d'activités 2025.
4. Rapport financier 2025 - Réviseurs aux Comptes - Quitus au Trésorier.
5. Renouvellement de postes. Élections au comité 2026.
6. Désignation des réviseurs aux comptes.
7. Décharge au comité.
8. Projets d'activités pour 2026.
9. Intervention des conseillères Forêt de la Chambre d'Agriculture d'Alsace.
10. Les cours du bois par Christian Mertz de Forêt d'Ici.
11. Intervention des Invités.
12. Divers.

L'assemblée générale sera suivie d'un verre de l'amitié offert à tous les participants.

Pour ceux qui le désirent, nous proposons un repas à 25 euros, boissons comprises :
Bouchée à la reine, Tarte au fromage blanc, Café.

Nous comptons sur la présence de tous, conjoints et amis.

Osthause, le 23 Janvier 2026

Le président

Jean LANDMANN

ASSEMBLEE GENERALE

Si vous souhaitez participer à l'AG avec repas : merci de vous inscrire avant lundi 9 février, soit par courrier postal au trésorier en complétant le talon, soit par mail ou alors au Tél. 03 88 98 22 88 (président) en donnant les mêmes précisions que sur le talon.

Si vous souhaitez participer à l'AG sans le repas inscription jusqu'au 12 février. En effet même si la réunion est ouverte à tous nos membres, comme vous serez nombreux (105 en 2025), nous devons anticiper la préparation de la salle.

Si vous ne participez pas à l'Assemblée Générale, vous avez la possibilité de renvoyer le Pouvoir ci-dessous.

En souhaitant votre présence, recevez nos meilleures salutations,
Pour le Président, avec le Comité,

Inscription avant le 9 février 2026

Je soussigné _____ Ville _____

- Participe à l'assemblée générale du 13 février 2026 OUI NON _____ personnes
- Participe au repas OUI NON _____ personnes
Rayer les mentions inutiles

Personnes Invitées _____

NOM Prénom Ville

Personnes Invitées _____

NOM Prénom Ville

- Le paiement au bénéfice l'Association Forestière Piémont et Plaine d'Alsace peut se faire sur place.
Vous avez la possibilité de régler en même temps, **de préférence par chèque**, le repas et la cotisation 2026.
Merci de prévenir en cas d'empêchement après inscription.
- Une simple inscription à l'A.G., sans repas, peut se faire par mail, sans le talon d'inscription, en nommant les personnes invitées.

A renvoyer au président LANDMANN Jean 9 Rue de l'Ecole 67150 OSTHOUSE ou le reproduire sur un mail

P O U V O I R

Madame, Monsieur _____

Domicilié _____

donne tous pouvoirs à Madame, Monsieur _____

pour me représenter et voter en mon nom à l'assemblée générale du 13 février 2026.

Bon pour Pouvoir

Date et Signature

A renvoyer au président LANDMANN Jean 9 Rue de l'Ecole 67150 OSTHOUSE

Vue d'ensemble d'Osthause



Zoom Cercle Saint Barthélémy - Salle des sports

